



Procès-Verbal du Bureau

Du 28 10 2022

Présents : JALLOT D - BOULADE P – LASSET A – BOUTRY F - GOUX A

excusés :

Points à l'Ordre du jour :

- 1 – Point sur les adhésions
- 2 – Point sur les activités spécifiques
- 3 – Maintenance informatique
- 4 – 7 ème Randomérat
- 5 – Point sur les journées festives
- 6 – Questions diverses

1 Point sur les adhésions :

166 adhérents à fin Octobre 109 femmes 57 hommes 12 membres bienfaiteurs

2 Point activités spécifiques :

Yoga : 37 adhérents inscrits, l'acompte de 30€, versé par les adhérents sera suffisant.

Aquagym : 47 adhérents inscrits, suite à la fermeture du bassin extérieur les séances d'aquagym auront lieu dans le bassin intérieur. Nous passons, sans avoir le choix, de 31€ à 56€ / heure de

location ce qui entraîne un surcoût des cotisations de 7 euros par adhérent soit 57€/personne pour l'année.

.Tennis de table 15 Adhérents le Club prend en charge l'achat d'une table de ping-pong.

3 Maintenance informatique

Jean Luc FAUCHARD adhérent et président du club informatique de DOMERAT propose une maintenance informatique pour les ordinateurs servant à la vie du club (Président-Vice-Présidente - Secrétaire-Trésorière-Trésorier adjoint) ainsi qu'une formation si nécessaire, le montant de la cotisation annuelle se monte à 70 euros.

Le bureau vote POUR à l'unanimité.

4 Randomérat 2022

Barnum stade de la vallée : branchement électrique à demander au club house du tennis Domérat
Ce qui permettra de brancher percolateur et bouilloire.

Barnum Vignoux toujours pas d'accès électrique.

1ere réunion intendance jeudi 3 11 2022 (Françoise, Josiane et Annie).

Prochaine réunion point Randomérat le jeudi 10 11 2022 17h30 club n°2 Centre Albert PONCET

5 Journées Festives

30 10 2022 : 39 personnes inscrites pour la pièce de théâtre « Il faut 6 mètres »

18 11 2022 : 26 personnes inscrites pour l'auto hypnose à La Pérelle

08 12 2022 : Repas de Noël Le choix du menu est arrêté à l'unanimité par les membres du bureau.

Suite à l'augmentation du menu proposé par le traiteur de 3 euros (30 euros) la proposition d'augmenter la participation des adhérents de 1 euro (21 euros) est débattue, deux propositions sont mises au vote :

1) maintient à 20 € la participation des adhérents

2) augmentation de 1€ la participation.

Le prix retenu majoritairement par le bureau est donc de 21 €

3 voix POUR et 2 voix CONTRE

Le montant de la participation pour le repas est donc de 21 €

Le rangement et le nettoyage de la salle ne débutera pas avant 20 heures.

12 01 2022 : Galettes Dansante salle de liège, 14h45 animée par le Patrick GAUVIN (chanteur animateur qui est venu pour l'AG de juin dernier. (Coût 200 euros)

Cette Journée est prise en charge par le club. Se renseigner du coût d'une galette chez le boulanger.

Le Président



La Secrétaire

Annie GOUX



